"Réparer les dommages causés au patrimoine artistique et culturel au cours de la Première Guerre mondiale : l'exemple des restitutions françaises", conférence doctorale, CTHDIP

LE 6 MAI 2021

14h
Webinaire

Conférence de Madame Clémence VAILLANT, docteur en histoire du droit de l'Université de Lorraine.

Résumé de la thèse :

Le patrimoine culturel a été l'objet de nombreuses atteintes lors des conflits qui ont marqué l'Histoire (destructions, transferts, vols). Malgré des tentatives ponctuelles en vue de sa protection et de la restitution des biens, il a fallu attendre le début du XXème siècle pour qu'il bénéficie d'un système global et réparateur en droit international. Dans ce sens, la fin de la Première Guerre mondiale a sonné l'heure du bilan, impliquant la nécessité pour les Puissances Alliés et Associées de trouver un accord sur les conditions de paix.

Thèse de **Clémence Vaillant**, docteur en histoire du droit de l'Université de Lorraine, sous la direction de François Lormant et de Xavier Perrot.

Le lien Zoom pour assister à la conférence peut être obtenu sur inscription à : nathalie.salaun@ut-capitole.fr